

Animateur H/F

INSTITUT LES TOURNESOLS — 68160 Sainte-Marie-aux-Mines

Définition du poste :

Organiser et coordonner, de manière adaptée à la population accompagnée, des activités d'animation de loisirs, sportives, culturelles et sociales.

Conseiller et soutenir les équipes éducatives de proximité dans la mise en œuvre des propositions et réalisations d'activités liées au Projet d'Accompagnement Individualisé (PAI) des usagers, dans le cadre du respect du Projet Institutionnel.

MISSIONS ET RESPONSABILITÉS

L'animateur fait partie de l'équipe pluridisciplinaire. Ses missions sont transversales à l'ensemble des établissements d'accueil de l'Institution.

Il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets d'animation, en lien avec les projets d'établissement et les Projets d'Accompagnement Individualisé (PAI).

Il est chargé de développer, d'organiser et de conduire des projets visant à l'épanouissement, la socialisation et l'autonomie des personnes accueillies.

Il est responsable de l'organisation et de la réalisation des activités qu'il mène au sein du service animation.

Il participe à la définition des orientations relatives à l'organisation du service animation.

Il veille à la bonne utilisation du matériel, à son état, et en relation avec sa hiérarchie en prévoit l'entretien.

L'animateur est intégré aux équipes socio-éducatives de l'Institution Les Tournesols, et participe à ce titre à la vie et au fonctionnement général de l'Institution. Dans ce cadre, il est garant de la promotion des actions menées.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Participer à l'accompagnement de l'utilisateur dans son projet de vie.
- Participer au projet d'animation de l'Institution.
- Travailler de manière collaborative au sein du service animation et en lien avec les équipes pluridisciplinaires de l'Institution.
- Alimenter la dynamique de réseaux partenariaux.
- Participer à la vie institutionnelle.
- Elaborer et rédiger les rapports en lien avec l'activité.

COMPETENCES

FORMATION REQUISE

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et Sportive (BP JEPS), mention animation sociale

Date de début prévue : de suite

Type d'emploi : Temps plein, CDI

Avantages :

- RTT

TEMPS DE TRAVAIL

- ✓ 100%, 35h annualisées, soit 37h30/semaine.
- ✓ Cycle hebdomadaire :
 - VHM (Volume Horaire Mensuel) fixe ;
 - du lundi au vendredi, repos fixes (samedi et dimanche), sauf nécessités institutionnelles exceptionnelles ; présence ponctuelle samedi ou dimanche (en ½ journée) selon planning d'activités et défini au préalable.
- ✓ Congés en concertation avec le reste de l'équipe.

Télétravail:

- Non